

Édition du
"RÉVEIL DU NORD"
100 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS
43, boul. Haussmann (9^e)

La plus forte vente de la région

APRÈS LE MAGNIFIQUE RAID AEROSTATIQUE

"Comment j'ai piloté le "Réveil du Nord"

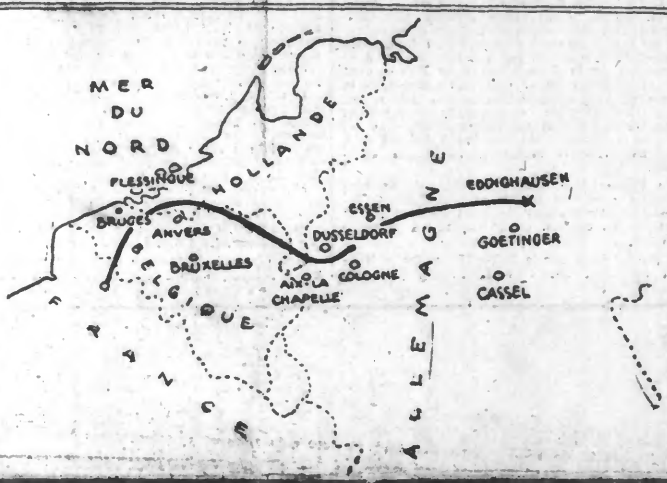
Maurice Debruycker, le vaillant pilote de l'A. A. N. F., donne ci-dessous pour nos lecteurs, le compte rendu détaillé de la randonnée aux péripéties parfois tragiques qui conduisit son ballon de Baileul en Allemagne en passant près de la Mer du Nord

Les auditeurs de la station radio P.T.T. Nord ont pu entendre, vendredi soir, de la bouche même du hardi pilote du "Réveil du Nord", un bref récit de son magnifique exploit.

Pour les lecteurs de notre journal, M. Debruycker a bien voulu narer dans ses moindres détails sa randonnée aérienne de Baileul à Edinghausen.

Comptant ses notes de bord, suivant d'après la carte le trajet qu'il avait effectué, M. Debruycker a fait revivre les longues heures d'espoir, d'angoisse aussi, qu'il connut au cours de son raid nocturne.

Seul à bord ! Dans la nuit ! Ne pouvant parfois repérer sa direction ! S'apercevant soudain qu'il fait route vers la mer ! Profitant d'un vent favorable qui le ramène vers le continent, au moment où il va devoir atterrir à la limite des terres ! Le voyage dans la nuit à travers des régions étrangères, avec le handicap du dernier sac de lest qu'il faudra jeter par dessus bord ! A ce moment, le but sera-t-il atteint ? Une distance suffisante parcourue ? Et soudain, toujours dans la nuit,



ors que toutes les ressources sont épuisées, la descente, et l'atterrissage qui fut des plus périlleux, de par les circonstances dans lesquelles il se produisit.

Simplet, M. Debruycker nous a conté tout cela. Ce récit, pour dit, est que, dussé sa modestie en souffrir, il faut dire, c'est le courage dont il fit preuve en se proposant de partir seul à bord pour une randonnée nocturne. Ce sont aussi toutes les qualités de sang-froid, de maîtrise et de ténacité, qui font de son ascension, selon les termes de M. Crombez, président de l'A.A.N.F., un exploit digne des plus grands noms de l'aéronautique française et internationale. Et voici maintenant, scrupuleusement rapportées, les paroles du pilote du "Réveil du Nord".

Préparatifs de départ

Comment je fus amené à prendre le départ mardi soir ? Ce n'est pas une circonstance fortuite, il y avait bien longtemps que l'idée m'en était venue dès le lendemain de l'échec de notre ascension qui se termina près de Saint-Quentin — que j'étais décidé à tenter, coûte que coûte, d'arracher aux pilotes parisiens les records qu'ils possédaient et qui devaient les rendre détenteurs des trophées nationaux de l'année 1928. Vouloir n'est rien lorsqu'il s'agit d'aéronautique, il faut pouvoir, et toujours s'attendre qu'un vent favorable peut me permettre de prendre le départ. Mais il avait fallu auparavant la générosité et la sportivité du "Réveil du Nord" pour que je puisse envisager une nouvelle tentative. Nous, devrais-je dire, car M. Del Marie, de l'Aéro-Club de la Sambre, était d'accord avec moi pour tenter le raid.

Chaque jour, matin et soir, j'allais prendre auprès de M. Crétoux, un sans-filiste expérimenté, les renseignements météorologiques. Chaque jour, je revenais un peu plus anxieux, car la fin de l'année approchait, quand m'arriva une saute de vent se produisant. Nous pouvions partir, il fallait agir d'urgence ; je m'assurais aussitôt le concours de deux collègues de l'A.A.N.F., MM. Dupont et Debaiseau. Deux heures après que j'eus quitté M. Crétoux, nous roulions en auto sur la route de Baileul.

Une école moderne en Allemagne



L'énorme krach financier de la Société France-Amérique du Sud

Les escrocs Vacquie et Chamot, qui ont opéré à Lille, ont vraisemblablement fait de nombreuses dupes dans la région et l'on s'attend à de nouvelles inculpations

Le nouveau scandale financier découvert à Lille, de la Société d'Exportation France-Amérique du Sud, que nous avons relaté hier, a causé une grosse impression dans notre région. Une fois de plus, des gens trop confiants ont livré leurs économies à des aigres, fins qui se sont chargés de les dilapider.

Il faut reconnaître que c'est grâce au Comité des victimes, qui s'est constitué, et notamment au conseil M^r Gaston Motthy, avocat au barreau de Lille, que l'affaire fut découverte.

Voici de nouveaux détails que nous avons recueillis sur ce révélateur scandale :

Une société illégalement constituée

M. Richard, juge d'instruction qui recueillit les plaintes déposées contre la Société d'Exportation France-Amérique du Sud, avait connu M. Breene, expert, pour-examiner les documents et la comptabilité saisis au siège, sis à LILLE, 32, place aux Bleuets.

M. Breene dut rechercher : Si la Société était régulièrement constituée et comment elle avait fonctionné depuis sa fondation, s'il y avait eu des mutations régulières, des distributions de dividendes, des augmentations de capital, et, enfin, si la Société pouvait vivre et faire face à sa situation.

Après une rapide expertise, M. Breene eut la conviction qu'il se trouvait en présence d'une grave affaire d'escroquerie. Il releva d'abord une violation à la loi du 24 juillet 1907, ce qui établissait déjà la nullité de la Société.

Nous avons donné hier les noms des deux principaux inculpés. Voici aujourd'hui les états civils exacts de ces deux escrocs, dont nous donnons également les photos :

Le premier, Jean-Maxim Vacquie, est né à Saint-Maur (Seine) le 27 décembre 1880. Son complice, François-Louis Chamot, est originaire de Marseille où il est né le 29 novembre 1880.



Parmi les sol-disant membres fondateurs, on citait les noms de MM. De Costa et Gaston Borie, mais, ces derniers n'ont jamais existé.

La Société se trouvait donc constituée par les personnes suivantes : François Chamot, négociant, 9, rue des Agneaux, à Armentières ; Ambrose Lacombe, propriétaire, 13, rue Ernest-Cresson, à Paris ; Jean Lacombe, ingénieur, même adresse ; Georges Courant, administrateur de la Société, 2, square de l'Aide-Sociale, à Paris ; Valentino Pessavento, directeur du "Venise Office", 4, place Bayard, à Toulouse ; et Marie-Thérèse Granger, 13, rue Sainte-Ursule, à Toulouse.

Vacquie ne figurait pas parmi les fondateurs, et Da Costa et Borie n'existaient pas, il que les escrocs omettaient volontairement d'y faire figurer l'entrée des fonds provenant du placement des titres.

Une singulière affaire d'exportation

Les escrocs déclaraient avoir monté cette affaire pour s'occuper des exportations entre la France et l'Amérique du Sud.

Des annonces furent publiées dans les journaux offrant des situations d'agents généraux, d'administrateurs et de fondateurs

SOCIÉTÉ D'EXPORTATION
FRANCE-AMÉRIQUE du SUD
Société Anonyme au Capital de 200.000 Francs
Siège Social à PARIS
Action de Deux Cents Francs au Porteur
ÉMISSION DE 1928

ne restait donc que six membres. Or, pour qu'une société anonyme soit régulière, il faut qu'elle compte au minimum sept membres.

Un truc de Chamot

Ce fut Chamot qui s'occupa de la distribution des parts d'actions, dont le quart devait être libéré ; or, il n'y eut aucun versement effectué. Pour faire croire que le quart du capital avait été versé, Chamot présenta un reçu de la banque "Lloyd du Nord" ; il ne s'agit pas d'une enseigne, sous le couvert de laquelle l'escroc opérait.

Quant à Vacquie, il avait soin de rester dans la coulisse. Type accompli pour lancer des affaires véreuses, il fut ainsi que nous l'avons dit, déjà inculpé à Bordeaux dans l'affaire d'escroquerie de la "Banque Coloniale Privée" et condamné à quatre ans de prison.

Vacquie, qui se trouvait à la tête de plusieurs affaires, telles que "France Revue", "Casino-Wallace", "La Plage", Caisse générale des Prévoyants, avait élu domicile, 150, avenue du Maine, à Paris.

Un nombre important d'actions a été placé

Grâce à l'activité de ses démarcheurs, Vacquie, qui avait pris la direction de l'affaire, put vendre une quantité de titres dont il n'ignorait pas la nullité.

Au dossier, se trouve annexée une lettre, dans laquelle un actionnaire précise que Vacquie possédait la majorité des actions. Sa culpabilité est très nettement établie, car c'était lui qui rédigeait tous les actes concrets au notaire, pour ensuite, avec son complice Chamot, piler la petite épargne.

Chamot fait du chantage

En avril 1928, les deux complices se trouvaient à Chamot, pour aller à Valenciennes, où ils avaient installé leur bureau.

Un cautionnement de 30.000 francs était exigé par la Société. En échange, elle offrait un contrat de 10 ans, une commission de 10 % sur le placement des titres ; 2 % sur les sol-disant bénéfices provenant de bruleries et de ventes de café imaginaires.

Des représentants furent installés à Lille, Rouen, Frettinghen, Marais, Gyssing, Lez-trem, Cambrai, Lens, etc...

Pour obtenir confiance, les démarcheurs présentaient comme faisant partie de la société les noms de MM. Surcouf, ancien ministre ; le comte de Roquencourt ; Mathis ; Sollier ; riche industriel ; le commandant Curti ; le baron de Crusy, etc... Disons tout de suite que ces personnes ignoraient l'existence de l'entreprise et l'emploi qu'on faisait de leur nom.

L'émission des titres rapporta, ainsi que nous l'avons dit, plus de deux millions de francs aux escrocs.

Outre Vacquie et Chamot, qui font l'objet d'un mandat d'arrêt pour escroquerie, abus de confiance, usage de faux état-civil et infraction à la loi sur les sociétés, les nommés Ambrose et Jean Lacombe, Georges Courant, Valentino Pessavento et Marie-Thérèse Granger, semblent devoir être aussi inculpés dans cette grave affaire, dont ils se sont rendus les complices.

Ajoutons enfin que le notaire, qui pourrait être également compromis, l'abbé Fontaine et non Lille, comme il a été dit par erreur.

G. D.

Notre enquête à Armentières

Chamot et Vacquie ne sont pas inconnus à Armentières, où ils ont demeuré un certain temps. Vacquie, qui était arrivé à Armentières en 1927, logeait au garage dans un vilain

L'ŒUVRE SOCIALE de M. Hudelo, préfet du Nord

OS concitoyens verront, lors de la session du 3 janvier du Conseil général du Nord, comment M. Hudelo, préfet du Nord, propose de parachever l'œuvre sociale qu'il a préparée avec l'appui constant et attentif de nos élus départementaux.

Hier, nous avons tracé les épisodes de la lutte contre la tuberculose. Ci-dessous, on verra le développement des mesures prises et préparées par M. Hudelo pour doter notre région d'une défense efficace contre les fléaux sociaux.

Le département du Nord, sensible aux bienfaits d'un grand administrateur, apprécie par dessus tout les qualités de cœur de M. Hudelo qu'on a toujours trouvé attentif aux infortunes et à la prouesse des humbles. Son œuvre sociale demeurera inséparable de son nom.

La lutte contre l'avarie

La lutte contre la syphilis a reçu, comme la lutte antituberculeuse, tous les soins du préfet du Nord. M. Hudelo a tout fait pour doter les dispensaires des moyens propres à enrayer le fléau. Il a notamment augmenté le nombre de ces dispensaires. Les médicaments sont fournis gratuitement aux malades. Il est bon, à ce sujet, de rappeler que la reine des Belges s'est mise à la tête du mouvement contre le péril vénérien, comme nous l'avons dit lorsque la souveraine fut reçue à la Préfecture.

Contre le cancer

Après la tuberculose et la syphilis le cancer tient la troisième place dans la douloureuse nomenclature des maladies sociales. M. Hudelo, qui a été directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques à Paris, le savait bien. Notre préfet fut, avec le savant Bergonié — co-laborer de la science — le rédacteur du règlement des centres anticancéreux. Sous son énergique impulsion, la lutte contre le cancer va être, dans le Nord, menée avec vigueur.

Grâce au projet dont il a demandé la mise au point à M. Chatelet, recteur, le centre anticancéreux qui va être créé sera non seulement un centre de traitement avec médecins traitants, mais aussi un centre d'études recherchant par des effets les causes et l'origine du cancer.

Rappelons le don de radium qui a été fait à l'Université de Lille et que les Belges nous ont livré à bon compte ; une autre quantité de radium est détenue par le service clinique de chirurgie des hôpitaux de Lille.

Contre la mortalité infantile

M. Hudelo a encore consacré ses efforts à l'organisation de la lutte contre la mortalité infantile. Il faut, en effet, protéger la vie des enfants de 0 à 5 ans.

Certes, jusqu'ici, il y avait les consultations de nourrissons et les consultations prénatales. Le Préfet, jugeant l'œuvre incomplète et, partant, insuffisamment efficace, a proposé au Conseil général un projet en vue de la reorganisation du service des consultations de nourrissons et des consultations prénatales. D'après ce projet, il y a lieu de créer de nouvelles maternités, de recruter des infirmières d'hygiène infantile et des infirmières sages-femmes qui seront détachées là où il

n'y a pas de sages-femmes, comme infirmières départementales afin de mettre au terme de l'action néfaste des détestables matrones.

En un mot, qu'il s'agisse du tuberculeux, du cancéreux, du syphilitique, de la mère en gestation ou de l'enfant à élever, M. Hudelo a l'œil. Il a suggéré également que le service fut assuré par les infirmières cantonales d'hygiène sociale avec l'aide des médecins.

Vaste programme d'avenir

Le département a déjà voté un million pour la lutte contre le cancer. Mais le préfet du Nord, partisan de grouper toutes les maladies dans un budget unique, estime que 3 millions sont nécessaires et peuvent être obtenus par voie d'emprunt. L'assemblée départementale sera appelée le 3 janvier à se prononcer sur ce principe seulement.

En outre, M. Hudelo demande que le Comité départemental de la lutte contre la tuberculose se transforme en Comité de lutte contre les fléaux sociaux avec sections de techniciens. Ainsi aura-t-on réalisé la liaison et la coordination de différents éléments qui s'infiltreront et ne sauraient pas être réunis dans l'étude comme dans le traitement.

Mais ceci n'est que la première étape. Il faudra également rechercher des moyens de documentation. Les services des épidémies, de la vaccine, de la désinfection, etc., pourront les fournir et il serait ainsi possible de créer des fiches spéciales qui donneront une vue générale sur la santé publique.

Dans l'esprit de M. Hudelo qui a étudié la question à fond, on constituerait ainsi un service départemental d'hygiène sociale dont le côté administratif serait assuré par la Préfecture du Nord et pourrait avoir à sa tête un homme de valeur comme M. Dusausoy, le dévoué chef de division.

Pour les hospices et les écoles

Pour agrandir les hospices, le département, sur l'initiative du préfet du Nord, a fait des avances aux communes ; les sommes prêtées provenaient des reliquats des œuvres de guerre, du sévitement, des emprunts. Dans le souci de ne pas laisser inutilisés les fonds disponibles, le département a donc prêté aux communes à un intérêt réduit, mais profitable à nos finances. C'est ainsi qu'en attendant la subvention de l'Etat, des communes n'ont pu agrandir leurs hospices, restaurer leurs écoles au lieu d'être obligées d'emprunter à 10 ou 12 %.

Faut-il dire aussi que les progrès ont été réalisés en matière d'électrification des campagnes et dans quelles proportions ont été réparées les routes du Nord ?

L'improbable gestion de M. Hudelo, qui a ménagé les intérêts des contribuables à Paris, depuis 1924, de réduire de 6 le nombre des centimes additionnels, et nous pouvons affirmer que leur nombre ne sera pas augmenté le 3 janvier prochain.

Les conflits sociaux

Cet exposé de l'activité sociale de M. Hudelo serait incomplet si nous ne signalions pas qu'il a été appelé à arbitrer les conflits de la boulangerie, de la boucherie (application du barème et bulletin de vente), de la métallurgie, du bâtiment, des tramways, du textile, etc.

C'est encore lui qui a rendu obligatoire l'affichage des prix, afin de faciliter aux ménagères l'établissement de leur budget.

Comme on voit, notre département a à sa tête un administrateur de premier ordre, dont l'activité intelligente s'est manifestée surtout sur le terrain social, par d'heureux succès, et on peut dire que ce sera la grande fierté de M. Hudelo d'avoir su s'attirer, par les bienfaits qu'il a répandus, l'affectueuse admiration de ses administrés.

notre
Grand Concours de la Reconstitution

3.757 PRIX : 286.800 FRANCS

La liste des gagnants

LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Attention !
L'enfant est particulièrement menacé par l'infection tuberculeuse. Pour le préserver :

Achetez tous le timbre antituberculeux

820^e : M. DELANNOY Ferdinand, cantonnier, place Courty Guy, 5, MERICOURT-SOUS-LENS (Pas-de-Calais).

821^e : Mlle Lucienne DEHORNE, rue Saint-Jacques, 314, PARIS (9^e).

822^e : M. Alexandre PETIT, mlineur, 32, rue de la Vicoloire, VERMELES (Pas-de-Calais).

823^e : M. Henri FOURNIER, 18, rue Berlioz, LEVIN (Pas-de-Calais).

824^e : M. J.-B. TAILLIER, 11, rue Gibraltar, LEERS (France).

825^e : M. OUALI AHMED, employé, 233, rue de Jaurès, ANZIN (Nord).

826^e : Mme CLERY-DARIA, 14, rue Panama, BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).

827^e : Mme CROUZET Germaine, rue du Calvaire, SALOME (Nord).

828^e : M. Léon DUHAMELLE, mécanicien, 3, rue Livingstone, LENS (Pas-de-Calais).

829^e : M. FRANCIS ANDRE, Cycles et Moto, à NIEPPE (Nord).

830^e : M. DELANNOY Ferdinand, cantonnier, place Courty Guy, 5, MERICOURT-SOUS-LENS (Pas-de-Calais).

831^e : Mme DELERIVE-BULTEAU, rue Curie, 57, LESQUIN (Nord).

832^e : M. CHARLES Henry, employé, rue du Commerce, MERCHIN (Pas-de-Calais).

833^e : M. TOURTOIS Alfred père, pensionné, rue du Moulin, AVION (Pas-de-Calais).

834^e : M. POTEAU Alfred, menuisier, rue Grande, 35, BILLY-BERCLAU (Pas-de-Calais).

835^e : M. DELESPAUL Edouard, menuisier, rue d'Arras, HANTAY, par LA BASSEE (Nd).

836^e : M. Charles REY (Ainé), rue Centrale, n. 7 bis, CAUDRY (Nord).

837^e : M. VOLQUEMANNE Albert, chauffeur, rue Rabelais, baraquement, HOUPLINES (Nd).

838^e : M. OBERT Abel, rue Evrard-Père, IS-BEUGUES (Pas-de-Calais).

839^e : Mme VANLANDEGHEM Germaine, couturière, rue de Lorette, 30, BETHUNE (Pas-de-Calais).

840^e : M. BERTINCHON Charles, rue d'Anche, prolongée, SOMAIN (Nord).

841^e : M. DELIGNE Louis, rue Delhais, 130, ANICHE (Nord).

842^e : M. COCHET Jules, fils, surveillant, rue de Saint-Amand, 50, FRESNES (Nord).

843^e : M. SOUFFLET André, employé, rue d'Awingst, 80, CAMBRAI (Nord).

844^e : M. DUCORNEY Lucien, rue de Naux, VERQUIN (Pas-de-Calais).

845^e : Mme veuve PINCEDEZ DURAND, rue de la Côte, 14, AUCHEL (Pas-de-Calais).

846^e : Mme FIEVET Flora, rue Anatole-France, 35, BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais).

847^e : M. FAIVRE Paul, menuisier, rue Nationale, BEHEUVE-LEZ-HOUDAIN (P.).

848^e : M. LELEUX Victorien, rue Nationale, n. 11, TRITH-LE-POIRIER (Nord).